



L'Épiphanie

TRANSCRIPTION

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2020

15 h 30

Monsieur Steve Plante, maire
Monsieur Michel Ouellet, conseiller au siège n°1
Monsieur Michel Martineau, conseiller au siège n° 2
Madame Manon Leblanc, conseillère au siège n° 3
Madame Dona Bouchard, conseillère au siège n° 4
Monsieur Stéphane Amireault, conseiller au siège n° 5
Madame Vicky Robichaud, conseillère au siège n° 6
Madame Guylaine Comtois, directrice générale
Madame Flavie Robitaille, greffière et directrice générale adjointe

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance du conseil est tenue à huis-clos par audioconférence en raison des conditions sanitaires.

1.1. Confirmation de la convocation de la présente séance extraordinaire

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance conformément à la Loi. La greffière dépose le certificat de transmission de documents.

1.2. Adoption de l'ordre du jour de la séance

Monsieur le Conseiller Michel Ouellet

Je propose d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Monsieur le Conseiller Michel Martineau

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

2. PRÉVISIONS FINANCIÈRES ET PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

2.1. Résolution présentant et adoptant les prévisions budgétaires de la Ville de L'Épiphanie pour l'exercice financier 2021

Monsieur le maire Steve Plante fait la présentation du budget.

Madame la Conseillère Dona Bouchard

Je propose d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2021 de la Ville de L'Épiphanie tel que présenté.

Monsieur le Conseiller Michel Martineau

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

2.2. Résolution visant l'approbation du programme des dépenses en immobilisations 2021 - 2022 – 2023 de la Ville de L'Épiphanie

Monsieur le maire Steve Plante fait la présentation du programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023 par monsieur le maire.

Madame la Conseillère Manon Leblanc

Je propose d'adopter le programme triennal 2021-2022-2023 tel que présenté.

Monsieur le Conseiller Michel Ouellet

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

En vertu de l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes, la période de question porte exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisation. En l'absence du public, la greffière fait la lecture des questions envoyées par le public. Aucune question n'a été envoyée.

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

Madame la Conseillère Vicky Robichaud

L'ordre du jour étant épuisé, je propose de lever la séance à 15 h 35.

Monsieur le conseiller Stéphane Amireault

J'appuie cette proposition.

Monsieur le Maire Steve Plante

Adopté à l'unanimité.